



Mgr Antoine de Romanet
Évêque aux Armées françaises

"CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL"

DÉCRET ÉPISCOPAL PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CHAPITRE CATHÉDRAL

Antoine de Romanet de Beaune, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique évêque aux Armées françaises,

- Vu le Décret de la Sacrée Congrégation pour le Clergé (Prot 20192414) en date du 24 juin 2019 portant la signature du Cardinal Benjamin Stella, Préfet, instituant le chapitre cathédral du diocèse aux Armées en l'église Saint-Louis des Invalides ;
- Vu les statuts capitulaires de l'église cathédrale Saint-Louis des Invalides,

DÉCRÈTE

sont nommés chanoines honoraires

M l'abbé Pierre de CHATEAUVIEUX

M l'abbé Emmanuel ROLAND-GOSSELIN

M l'abbé Jean-Yves DUCOURNEAU

Ces nominations prennent effet dès la parution du présent décret sur le site internet du diocèse.

Donné à Paris sous mon seing, mon sceau et le contreseing de mon chancelier 21 octobre de l'an du Seigneur 2020.


Sabine Claeysens
Chancelier


+ Antoine de Romanet
Antoine de Romanet de Beaune
Evêque aux Armées
L'Aumônier en Chef du Culte Catholique
Fr Antoine de Romanet
Direction de l'Aumônerie Militaire Catholique
20bis rue Notre-Dame des Champs
75006 PARIS

Diocèse aux Armées françaises - 20 bis, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 PARIS

Tél. (00-33) 01 53 63 06 01 - PNA : 821 752 06 01

Mail : assistante.evequedaf@gmail.com